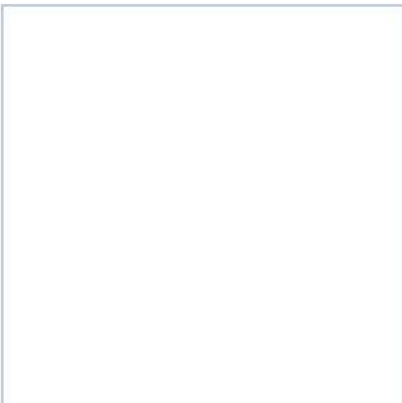
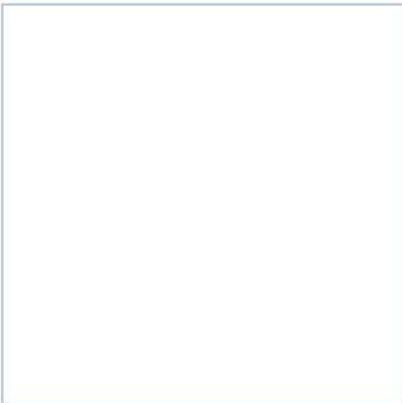
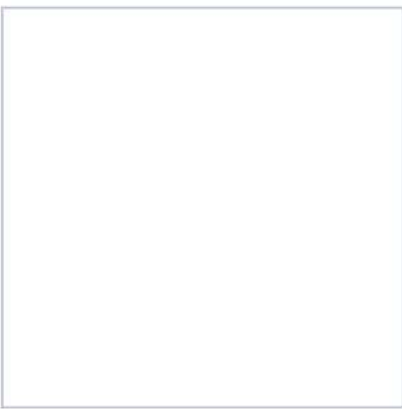


Droit social

SOMMAIRE



SOMMAIRE	2
LE CABINET	3
L'EQUIPE DROIT SOCIAL	5
DOMAINES D'INTERVENTION	6
VOS INTERLOCUTEURS	8
MISSIONS SIGNIFICATIVES	10

LE CABINET

Créé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei est un cabinet d'avocats français indépendant qui compte aujourd'hui près de 100 avocats dont 30 associés, couvrant les principaux domaines du droit des affaires, en France et à l'international.

Un cabinet indépendant de référence en droit des affaires

Régulièrement cité aux premiers rangs des classements professionnels tant en termes de transactions réalisées que de notoriété, De Pardieu Brocas Maffei est l'un des tout premiers cabinets d'avocats en France.

Institutions financières et bancaires, compagnies d'assurances, sociétés d'investissement et groupes industriels : le cabinet conseille de nombreux groupes français et internationaux de premier plan. Il est également un interlocuteur reconnu des instances administratives, gouvernementales et professionnelles, nationales ou internationales.

Personnalisation, implication, disponibilité, créativité : les atouts de De Pardieu Brocas Maffei

De Pardieu Brocas Maffei offre à ses clients des prestations juridiques d'excellence, grâce au **savoir-faire** acquis et à l'exigence constante de **qualité** et de **rigueur** de ses avocats.

La **personnalisation du conseil**, la forte implication des associés dans le traitement des dossiers, la **permanence** et la **disponibilité** des interlocuteurs, ainsi que l'alliance de la **créativité** et de la **sécurité juridiques** sont autant d'atouts dont bénéficient les clients du cabinet.

Un sens du service récompensé par des awards internationaux

De Pardieu Brocas Maffei a été récompensé à plusieurs reprises, dans un contexte européen, pour la qualité de ses services et de la relation avec ses clients.

Les prix suivants lui ont notamment été décernés :



Chambers Client Service Award 2008



Chambers Client Report – Euro 100 Survey #5 in the ranking of « Top firms for French clients » 2008



International Law Office Client Choice Award 2007



Full service : le cabinet intervient dans les principaux domaines du droit des affaires

- Banque, Finance & Marchés de capitaux
- Corporate, Fusions-Acquisitions & Private equity
- Immobilier & Opérations immobilières
- Entreprises en difficulté & Restructuration
- Contentieux
- Droit de la concurrence & de la distribution
- IP/IT
- Droit fiscal
- Droit public
- Droit social
- Assurances

International : une capacité éprouvée à mobiliser et coordonner un réseau de correspondants efficace

De Pardieu Brocas Maffei dispose d'un solide réseau de correspondants choisis pour l'excellence de leurs compétences et leur réputation sur leurs marchés respectifs. Ils partagent avec lui la même valeur fondatrice : **l'indépendance**.

Son expérience et son savoir-faire en matière de missions transfrontalières garantissent à ses clients pour chaque dossier transnational **une seule équipe et un seul interlocuteur**.

La coopération avec ces cabinets dans le cadre de dossiers transfrontaliers, tant en matière de conseil que de contentieux, lui permet de disposer à tout moment d'équipes pluridisciplinaires et d'assurer ainsi la bonne fin des transactions et/ou des procédures précontentieuses et contentieuses, que ce soit en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique du Nord ou en Asie.

L'ouverture à l'international est un pré-requis : certains avocats ont ainsi suivi une partie de leur cursus universitaire à l'étranger ou ont étudié le droit comparé. D'autres ont commencé leur carrière à l'étranger ou sont inscrits à des barreaux étrangers.

Facturation : transparence et adaptabilité

Dans un but de **transparence** en matière d'honoraires, le cabinet définit les modalités de facturation avec ses clients en début d'opération.

Pour chaque dossier, le cabinet est disposé à envisager **les formules de facturation les plus adaptées**. Si l'opération nécessite l'intervention de plusieurs cabinets, il est en mesure d'assurer une facturation centralisée et d'afficher un coût global pour l'ensemble des prestations fournies.

L'ÉQUIPE DROIT SOCIAL

L'équipe Droit social intervient dans les principaux domaines du droit social, en conseil et en contentieux.

Outre son activité autonome sur les aspects collectifs et individuels du droit du travail, l'équipe Droit social intervient également en coopération avec les autres équipes du cabinet, notamment :

- l'équipe **Corporate, Fusions-Acquisitions & Private equity** : pour les opérations de fusions-acquisitions et les opérations de Private equity.
- l'équipe **Entreprises en difficulté & Restructuration** : pour les procédures collectives de licenciement économique, les négociations avec les représentants des salariés ou le transfert des salariés en cas de cession d'activité.
- l'équipe **Banque, Finance & Marchés de capitaux** : en particulier pour les opérations liées à l'actionnariat salarié et à l'épargne salariale ou les opérations de titrisation ayant des aspects sociaux.

L'équipe dispose ainsi d'une technicité et d'une expérience lui permettant d'intervenir dans des opérations complexes, d'envergure nationale ou internationale, en parfaite coordination avec les autres équipes du cabinet.

Cette pluridisciplinarité et le partage quotidien des expériences et expertises avec l'ensemble des autres équipes du cabinet permettent à l'équipe Droit social d'offrir à ses clients des solutions adaptées à leurs attentes, que cela soit dans le cadre de problématiques essentiellement sociales (gestion du personnel et de ses représentants, réduction d'effectifs, harmonisation des statuts collectifs, statut des cadres dirigeants, conflits collectifs) ou dans le cadre d'opérations spécifiques nécessitant l'intervention de compétences multiples (LBO, plans d'actionnariat salarié, externalisation ou filialisation d'activité, audits pré ou post-acquisition).

Ce que disent les annuaires professionnels...



Employment (Other recommended firms) – Legal 500 2011



Classement Plans sociaux & Contentieux collectifs afférents (Groupe 5)

Classements des acteurs de la restructuration - décembre 2009

DOMAINES D'INTERVENTION

Aspects juridiques de la gestion des relations sociales et des ressources humaines

- Les contrats de travail, et notamment ceux des cadres dirigeants nécessitant des solutions adaptées aux besoins de l'entreprise (en matière de non concurrence, d'optimisation de rémunération ou de responsabilité pénale)
- Les procédures de licenciement, personnelles ou économiques, individuelles ou collectives, intégrant les contraintes tant légales que pratiques liées à l'activité ou à la situation de la société (mise en place de plan de sauvegarde de l'emploi, négociations avec les institutions représentatives du personnel, dialogue social)
- Assistance dans le cadre de la gestion des représentants du personnel, à l'occasion des élections professionnelles ou de l'exercice de leurs mandats (délégation d'heures, délit d'entrave, désignations syndicales)
- Gestion et coordination des procédures d'information et/ou de consultation des institutions représentatives du personnel (comités d'entreprise, de groupe ou européen) : gestion des aspects juridiques (calendrier, obligations déclaratives) et pratiques (rédaction de la documentation requise)
- Assistance dans le cadre de la négociation des accords collectifs au sein de l'entreprise (en particulier, négociation annuelle obligatoire, GPEC, accords sur la durée de travail notamment)
- Mise en place de chartes éthiques ou de chartes informatiques et assistance pour la gestion des formalités nécessaires (déclaration CNIL, information du personnel et de leurs représentants)
- Etude des risques sociaux au sein d'une entreprise, notamment pénaux (hygiène et sécurité, délit d'entrave, harcèlement) et mise en place de solutions appropriées (délégation de pouvoirs, procédures préventives)

Epargne salariale & actionnariat salarié

- Mise en place des plans d'épargne salariale : participation, intéressement, plan d'épargne d'entreprise ou de groupe
- Gestion des aspects sociaux des opérations nationales ou internationales d'actionnariat salarié (attribution gratuite d'actions, plan de stock-options, augmentation de capital réservée aux salariés)

Gestions des aspects sociaux des opérations de M&A, de restructuration d'entreprise ou d'externalisation

- Négociation des aspects sociaux de l'opération (conditions générales ou particulières de l'acte de cession/participation/achat)
- Gestion des aspects sociaux en matière de fusion transfrontalière et mise en place de société européenne

Audits sociaux dans le cadre de due diligences organisés à l'occasion d'un projet de cession ou d'acquisition

- Audits vendeur ou acquéreur
- Audits limités à des problématiques spécifiques (risques liés au travail dissimulé, au prêt au personnel ou au délit de marchandage ou tout autre problématique pouvant avoir un impact sur les garanties consenties par le vendeur)

Gestions des aspects sociaux des opérations de M&A, de restructuration d'entreprise ou d'externalisation

- Négociation des aspects sociaux de l'opération (conditions générales ou particulières de l'acte de cession/participation/achat)
- Gestion des aspects sociaux en matière de fusion transfrontalière et mise en place de société européenne
- Gestion des aspects collectifs : application de l'article L. 1224-1 (ancien article L.122-12) et ses conséquences, harmonisation des statuts collectifs, procédures de licenciement (évaluation des coûts et mise en œuvre)
- Gestion des aspects individuels : situation des cadres dirigeants (négociation et formalisation des modalités d'embauche ou de départ, aspects sociaux de l'intéressement des managers)

Activité précontentieuse ou contentieuse

- Gestion des problématiques précontentieuses, qu'elles concernent les salariés (négociation transactionnelle après licenciement), leurs représentants (conflits collectifs) ou les organismes sociaux divers (relation avec l'inspection du travail, avec les organismes de sécurité sociale notamment)
- Assistance dans le cadre des contentieux aussi bien collectifs (contentieux liés aux opérations M&A, contentieux électoraux) qu'individuels (cadres dirigeants) y compris en matière pénale ou administrative



VOS INTERLOCUTEURS

L'équipe est composée d'1 associée, assistée de 3 collaboratrices.

Florence Dupont, Associée



Florence Dupont-Fargeaud intervient sur divers aspects relatifs au droit social et droit de la sécurité sociale. Ses domaines de compétences sont les opérations de fusions acquisitions, y compris les réorganisations de sociétés nationales et internationales impliquant des transferts de salariés ou des licenciements collectifs. Elle est également spécialisée dans les relations collectives telles que les relations avec les institutions représentatives du personnel, la durée du travail, la retraite, la rémunération et les divers dispositifs d'épargne et d'intéressement du salarié, ainsi que les relations individuelles, notamment en matière de contrats de travail et de statut des dirigeants.

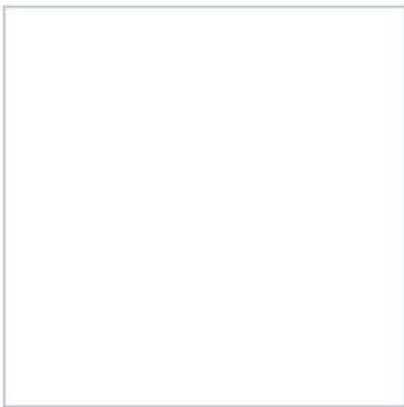
Avocat au Barreau de Paris, Florence Dupont-Fargeaud est titulaire d'un DEA de droit des sociétés en anglais et nord-américain de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1989), d'un DESS de droit fiscal international de l'Université de Paris XI Sceaux - HEC (1987) ainsi que d'un Master en droit des sociétés de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1986). Juriste chez Comdisco (1989-1991) puis collaboratrice au sein du cabinet Thieffry & Associés (1992-1995), elle a par la suite rejoint le cabinet Linklaters en qualité de collaboratrice (1995-2008) puis de conseil (2008-2009), en charge du département Droit social. Elle a rejoint le cabinet De Pardieu Brocas Maffei en 2009 en tant qu'associée responsable de l'équipe Droit social.

Joëlle Muchada, Collaboratrice



Joëlle Muchada est spécialisée en droit social. Elle intervient pour les clients français et étrangers sur les aspects de droit du travail dans le cadre des opérations de fusions-acquisitions, de procédures collectives (audit, relation et consultation des représentants du personnel, négociation des contrats, des garanties de passifs et des offres de reprise...), mais également dans le cadre des relations collectives (accords collectifs, plans de sauvegarde de l'emploi, représentation du personnel, négociation collective, salariés protégés...) ou des relations individuelles (contrat de travail, licenciement individuel, transactions, détachement, expatriation...).

Avocat au Barreau de Paris depuis 2006, Joëlle Muchada est titulaire d'un DESS de droit et pratique des relations de travail ainsi que d'un Mastère spécialisé en gestion des ressources humaines et de la mobilité internationale. Elle a rejoint le cabinet en 2009, après avoir exercé en tant que collaboratrice au sein des départements Droit social de Sarrau Thomas Couderc et Linklaters.



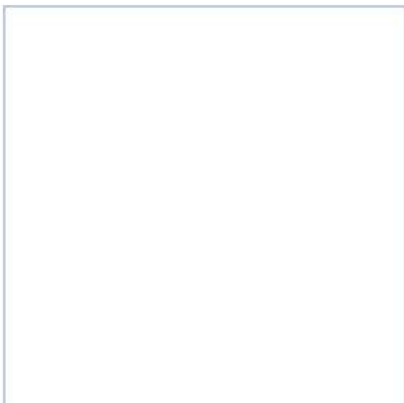
Anne-Sophie Cammas, Collaboratrice



Anne-Sophie Cammas est spécialisée en droit social. Elle intervient tant dans le cadre de dossiers précontentieux que de contentieux individuels et collectifs. Elle conseille également une clientèle française et internationale tant sur des procédures de licenciements individuels et collectifs que sur la rédaction et renégociation des clauses et conditions des contrats de travail, la représentation du personnel (notamment sur des

questions de procédure d'information / consultation du comité d'entreprise et de salariés protégés), la durée du travail, les externalisations, la négociation collective ou encore la rédaction d'audits juridiques.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2006, elle est diplômée d'un DEA Droit Social en 2003 (Faculté de droit – Lille II) et titulaire d'un DESS de Procédures et Voies d'exécution en 2004 (Faculté de Droit – Paris XII) et d'un IEJ (Paris X). Elle a ensuite exercé au sein du cabinet Allen & Overy (2006-2010) en tant que collaboratrice au sein du département Droit social, avant de rejoindre De Pardieu Brocas Maffei en 2010.



MISSIONS SIGNIFICATIVES



- Négociation des conditions d'arrivée de **Denis Olivennes** au sein du **Nouvel Observateur** (structuration des contrats de travail dans le groupe)
- Conseil des actionnaires de la société **Parquets Marty** sur les aspects sociaux de la restructuration de la société (plan de sauvegarde de l'emploi, information et consultation du comité d'entreprise, effets sur l'épargne salariale, relations avec l'AGS)
- Accompagnement de la société **Foncière des Murs** dans le cadre du projet de vente par Blackstone (avorté) du **Groupe Vitalia** (audits sociaux des cliniques membres du groupe VITALIA)
- Gestion des aspects sociaux pour **Butler Capital Partners** dans le cadre d'opérations de LBO (opération en cours) mais également dans le cadre de la gestion interne du personnel
- Gestion des aspects sociaux pour **Argos Soditic** de l'acquisition en LBO du groupe **ML PLV** (audits sociaux, entrées et sorties de managers)
- Conseil de **ML PLV** dans le cadre de contentieux de concurrence déloyale (violation de clause de non-concurrence par d'anciens salariés, concurrence déloyale de groupes concurrents)
- Gestion des contentieux individuels (cadres dirigeants et autres salariés) et collectifs (contentieux électoral par exemple) des sociétés **Rex Rotary** (Groupe **Ricoh**), **Eliokem** (ex **Goodyear**), **Sante & Retraite** (groupe d'hospitalisation privée)
- Gestion et mise en place de plans de sauvegarde de l'emploi dans le **secteur bancaire et financier**
- Négociation des conditions de cession de l'activité de **Ford Aquitaines Industries** à Bordeaux, gestion et coordination des procédures d'information et de consultation des comités d'entreprises
- Conseil et assistance dans le cadre de la renégociation d'accords de prévoyance, mutuelle et retraite surcomplémentaire dans le **secteur industriel**
- Conseil et assistance dans le cadre de la renégociation d'un accord sur la durée du travail dans le secteur de la **réfrigération industrielle**
- Gestion de contentieux administratifs relatifs au licenciement de salariés protégés
- Gestion de contentieux relatifs aux licenciements abusifs dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi